

### INFOS MAIRIE

Téléphone :  
02 98 99 61 07  
Fac-similé :  
02 98 99 67 67

Courriel : [mairie.brennilis@orange.fr](mailto:mairie.brennilis@orange.fr)

Horaires d'ouverture semaine :  
8 h – 12 h / 12h45 – 16h30, fermé  
mercredi après-midi

#### PERMANENCE DES ÉLUS

Les samedis de 10 à 12 heures  
Tél. 02 98 99 62 91

#### LA POSTE & BIBLIOTHÈQUE

8h45 – 12 h 00, lundi au samedi  
Tél. 02 98 99 61 00

#### OFFICE DU TOURISME DU

YEUN ELEZ – Place des Monts

d'Arrée 29190 Brasparts

Tél./fax : 02 98 81 47 06

Ouvert du lundi au samedi

9h00-12 h, 13h30-17h30

[otyeun.elez@wanadoo.fr](mailto:otyeun.elez@wanadoo.fr)

#### DÉCHETTERIE (SIRCOB)

de Locmaria-Berrien,

Tél. 02 98 99 82 49.

Au Vieux Tronc, lundi au samedi,

9h-12h, 13h30-18h.

GRATUIT POUR LES PARTICULIERS.

#### ASSISTANTE SOCIALE

Cécile Nédélec

#### ANTENNE DE PLEYBEN

0298266362

#### COMMERCE AU BOURG

HALLE DIS, M.Mme Baladine

Tél. 02 98 99 68 45

#### CABINET INFIRMIER Le Bourg,

Tél. 02 98 99 64 15

#### CABINET MEDICAL Bellevue,

Tél. 02 98 99 62 59



### ÉGLISE ET FÊTES COMMUNALES

Avec la dépose du « parapluie » la qualité des travaux de maçonnerie et couverture effectués commence à apparaître. A l'intérieur du bâtiment, la restauration est également impressionnante de qualité. Une belle remise à neuf qui continue pour notre église.

Les fêtes communales (le « Pardon ») continuent également de se préparer – et notre église y jouera un rôle de choix avec la célébration de la messe sur le parvis le dimanche 24 juillet, suivi pour celles et ceux qui le souhaitent et se seront inscrits à l'avance (places limitées) une visite du chantier. Les organisateurs des festivités nous promettent d'autres surprises, à découvrir dans la Gazette du mois prochain - réservez d'ores et déjà votre week-end des 23 et 24 juillet pour les fêtes de Brennilis !

#### Le saviez-vous ?

Un parvis est l'espace ouvert devant le portail ouest d'une église. Le terme vient de « paradis », car lorsque l'on montait les marches d'une église, on s'approchait du ciel. (source : Wikipedia)

### AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES

Le préfet du Finistère a déclaré l'ouverture conjointe à Brennilis de deux enquêtes publiques dans le cadre de la protection du captage de la Vierge – enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et enquête parcellaire pour déterminer les terrains du périmètre de protection immédiat. Les enquêtes se dérouleront du 24 juin au 13 juillet 2011. Mme Odile Jannin-Goupil, Commissaire enquêteur, recevra en mairie :

le vendredi 24 juin de 9 heures à 12 heures

le samedi 2 juillet de 9 heures à 12 heures

le vendredi 8 juillet de 13 h 30 à 16 h 30

le mercredi 13 juillet de 9 heures à 12 heures.

Le dossier est consultable en Mairie où est également tenu un registre d'enquête.



### URGENCES

**Gendarmerie, faites le 17**

**Pompiers, le 18**

**ou le 112 (portables)**

**Médecin de garde : le 15**

(en dehors des heures de présence de votre médecin traitant)



### TRANSPORT

Pour le mois de juillet, rendez-vous le jeudi 21, direction le marché de Huelgoat, départ 9 h 30, tarif 2 € par passager. Renseignements et inscriptions auprès de Sylvie Birhart 02 98 99 67 10 / 69 69 ou d'Anita Daniel 02 98 99 64 13.



### Demande d'actes d'état civil

Du nouveau sur le site de la Gazette:

à partir de la page d'accueil,  
<http://www.brennilis.com>,

vous pouvez procéder directement à la demande d'actes d'état civil auprès de la mairie. La procédure est entièrement sécurisée, et gratuite.



### ETAT CIVIL

Deux mariages en juin à Brennilis, célébrés respectivement par Marcel Gérardin et Olivier Magoaric :

- le samedi 4 juin, Florent Rumen et Tatyana Tyurnina, domiciliés cité Hent Coz

- le samedi 11 juin, Patrick Rioual et Marie Mignon, domiciliés à Kerflaconnier.

Tous les vœux de bonheur de la Gazette aux nouveaux époux !

## LA GAZETTE DE BRENNILIS

### COMITÉ DE RÉDACTION

SYLVIE BIRHART  
FRANÇOISE BORGNE  
JÉRÔME COCHENNEC  
ANITA DANIEL  
MARCEL GÉRARDIN  
OLIVIER MAGOARIC

Responsable de publication :  
JEAN-VICTOR GRUAT

<http://www.brennilis.com>  
[webmaster@brennilis.com](mailto:webmaster@brennilis.com)  
Courrier en Mairie

Impression : Copie 29, Carhaix



## LE POINT DE LA SITUATION POUR L'ADMR DE HUELGOAT

*Communiqué pour la Gazette de la Présidente de l'ADMR du secteur de Huelgoat,*

*Anita Daniel*



*Photo : le Télégramme*

« En raison des difficultés financières de l'association ADMR du secteur de Huelgoat, le Conseil d'administration du 17 mars 2011 a revalidé la démarche judiciaire de mise sous protection de l'ADMR locale de Huelgoat. L'audience d'ouverture de la procédure de Sauvegarde judiciaire a eu lieu lundi 11 avril 2011 au Tribunal de Grande Instance de Brest.

Les bénévoles présents ont présenté les montants dus par la Fédération ADMR 29 atteignant presque 150 000 Euros et non reversés malgré plusieurs demandes.

Lors de cette audience, le Procureur de la République a émis un doute sur la capacité de la Fédération ADMR 29 à rembourser notre association locale. Dans ce contexte de charges plus importantes que les recettes, elle a demandé au Juge commissaire de se prononcer pour une mise en redressement judiciaire. Elle a indiqué que les éléments présentés par l'association semblent montrer une gestion saine mais un environnement fédéral instable et précaire.

Le délibéré du 9 mai 2011 a défini la mise sous redressement judiciaire de l'ADMR locale de Huelgoat pour lui permettre de geler les dettes, de garantir le maintien des salaires et la continuité de l'activité auprès des personnes aidées sur une première période de six mois allant jusqu'au 10 octobre 2011, dans l'attente d'une solution financière pérenne.

Les administrateurs sont soulagés de la prise en compte judiciaire de la situation de l'ADMR locale de Huelgoat. La nomination d'un administrateur judiciaire pour régler et réguler les difficultés de tarifications actuelles permet aux bénévoles de se concentrer à nouveau sur le bon fonctionnement de l'association. »

L'ADMR sur Brennilis c'est 7 emplois, 39 bénéficiaires, 9.763 heures prestées en 2010 (8.885 en 2009).

Le CCAS a décidé en 2009 de contribuer à hauteur de 18.75 % du déficit structurel pour les heures faites à Brennilis. Le « *déficit structurel* » correspond en fait au « manque à gagner » de l'association provoqué par le refus ou l'incapacité de la Fédération de proposer à la redistribution (« péréquation ») entre associations excédentaires et déficitaires – les premières, comme Huelgoat, étant celles où la zone à couvrir est plus étendue et les personnes aidées plus dépendantes avec souvent deux ou plus visites par jour, alors que les secondes, en général plus urbaines, fonctionnent à un coût moindre que le prix moyen calculé sur le Finistère et encaissent donc un excédent de ressources qui, s'il était dûment rétrocédé, effacerait pratiquement le déficit structurel. Une solution pour l'avenir est en train d'être recherchée par la composition de "groupements" sous-départementaux de différentes ADMR du Finistère fonctionnant à des coûts moyens relativement proches formant un ensemble suffisamment important pour négocier un tarif spécifique avec le Conseil général qui les reconnaîtrait comme interlocuteurs directs.

En 2010, l'aide du CCAS de Brennilis à l'ADMR de Huelgoat s'est élevée à 2.754 €. En 2011, il s'agira de 3.295 € (34 ¢ de l'heure). En tant qu'Association l'ADMR de Huelgoat bénéficie d'une subvention de fonctionnement votée par le Conseil municipal de Brennilis de 670 € au titre du budget 2011.



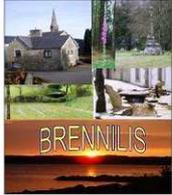
## Nouveau Président à la SAFI

Le Conseil d'administration de la SAFI tenu le 25 mai 2011 a essentiellement permis l'élection d'un nouveau président en remplacement de M. Abiven, maire de St Thégonnec, qui ne s'était pas représenté aux élections cantonales.

Raynald Tanter, conseiller général du Guilvinec, lui succédera, cinq autres conseillers généraux faisant leur entrée, dont Marie-France le Boulc'h pour le canton de Pleyben. Les nouveaux conseillers ont également pu bénéficier d'une présentation d'ensemble des activités de la société et ont pris date pour la prochaine assemblée générale prévue avant l'été 2011.

COMMUNE DE BRENNILIS  
un agenda 21  
pour un  
développement durable

ÉLÉMENTS  
DE DIAGNOSTIC  
&  
ORIENTATIONS ENVISAGEABLES



juin 2011

## AGENDA 21

Après l'adoption par le Conseil municipal du 9 mai 2011 d'une délibération confirmant l'engagement de la commune de Brennilis dans une démarche de type Agenda 21 – développement durable et solidaire – un document de diagnostic et d'orientations préliminaires a été finalisé et transmis à quelques dizaines d'intervenants possibles, pressentis pour suivre ces questions en partenariat avec la municipalité.

Le Comité Agenda 21 qui sera constitué comprendra, outre les conseillers municipaux, des représentants des associations intervenant sur la commune, des représentants des entreprises et services présents sur le territoire y compris les agriculteurs et les petites entreprises, des représentants des services publics et de nos partenaires institutionnels (Communauté de communes, pays COB, Conseil général, SAFI, etc.) et les personnels municipaux. Cette structure, qui pourra se scinder en sections selon les centres d'intérêt et les différentes composantes du développement solidaire et durable (Economie, Solidarité, Citoyenneté, Environnement), accueillera également à titre individuel des citoyens intéressés par le développement durable et l'agenda 21, et désireux de s'impliquer avec la municipalité dans cet ambitieux chantier participatif.

N'hésitez donc pas à aller consulter le document sur <http://www.brennilis.com/agenda21/> et à faire part de vos commentaires et suggestions à la municipalité.

### *Quelques unes des 58 Orientations proposées au Diagnostic Agenda 21 de Brennilis*

- ☉ Approvisionner la cantine pour un repas centré autour des produits naturels une fois par semaine
- ☉ Mettre en valeur le petit patrimoine répertorié au PLU
- ☉ Prendre part aux activités de concertation des entreprises situées sur la zone industrielle
- ☉ Actions concrètes facilitant le maintien à domicile des personnes âgées dans de meilleures conditions
- ☉ Mesures adaptées de soutien à l'insertion économique et sociale sur le territoire de la commune
- ☉ Promouvoir les entreprises locales, mieux faire connaître leurs activités
- ☉ Créer des espaces de jardins communautaires y compris pour les enfants de l'école
- ☉ Envisager des opérations de jumelage de Brennilis avec des communes d'autres régions
- ☉ Conduire des analyses sur les pertes éventuelles du réseau d'eau, procéder aux correctifs nécessaires
- ☉ Soutien à l'équipement des particuliers en dispositifs d'utilisation d'énergies renouvelables.
- ☉ Suivi des dispositions concernant les chemins ruraux et les talus remarquables
- ☉ Entretien des espaces verts et des bas côtés selon des techniques non chimiques,
- ☉ Programme itinérant de broyage des déchets verts au service des particuliers de la commune
- ☉ Préparer le contrôle de conformité des installations d'assainissement non collectif 2012-2013.
- ☉ Compléter l'équipement des hameaux en dispositifs de ralentissement de la circulation automobile.
- ☉ Mettre en place un mécanisme d'évaluation et de suivi de la Charte des Droits et de la main courante

## Mulette perlière

*Les tentatives de repeuplement de l'Elez en moule perlière sont entrées dans une phase active, avec la venue d'un généticien allemand pour aider à l'identification des bivalves. Une étape clé dans un programme devant se dérouler jusqu'en 2016 avec le soutien de l'Union européenne.*

### **Prélèvements génétiques sur les moules perlières du Massif Armoricaïn**

*Par : Marie Capoulade, chargée de mission, Coordination Life Mulette, Bretagne Vivante*

Juergen Geist, généticien allemand confirmé et spécialiste des bivalves d'eau douce, est venu début mai dans le Massif armoricaïn rejoindre l'équipe du LIFE+ pour étudier les différentes populations de moules perlières des 6 rivières de

Bretagne et de Basse-Normandie concernées par le programme.

Les prélèvements d'hémolymphe (sang) ont été effectués sur les 6 populations de mulettes du programme et notamment sur 25 individus de l'Elez. Ces prélèvements ont été sans danger pour les moules perlières qui ont été remises à leur place après manipulation. L'objectif de ces prélèvements est de révéler les cartes génétiques des populations pour observer leurs différences, similitudes et comprendre l'évolution des populations. En fonction des résultats, la Fédération de pêche du Finistère pourra adapter les dispositifs d'élevage mis en place pour une meilleure conservation de l'espèce.



*Crédit photo : Hervé Ronné*



## BIBLIOTHÈQUE

### LA SÉLECTION DU MOIS

#### LA VILLE ABSENTE Ricardo PIGLIA

Junior, journaliste à El Mundo, part sur la piste d'Elena, une femme mi-humaine, mi-machine, qui produit des récits sans fin. Grâce à ces derniers, Junior progresse dans la compréhension de l'œuvre de l'écrivain argentin Macedonio Fernandez. Prisonnière du Musée sous la garde d'un gangster coréen, Elena interfère sur la vision de Junior, hanté par l'interprétation de l'histoire comme énigme.

#### CONSOMMATEUR SI TU SAVAIS Alain BAZOT

Les consommateurs manquent d'informations et ne sont pas protégés contre les risques d'escroqueries. Alain Bazot Président de l'UFC QUE CHOISIR explique ici comment acheter pour rétablir les rapports de force en faveur des consommateurs.

*Les livres, c'est bien – mais n'oubliez pas que la bibliothèque vous donne aussi accès à des hebdomadaires tels que Rustica et Moto Journal ainsi que des mensuels comme GEO et SYSTEME D*



## Chantier Cornec: Goûter et visite

Dans le cadre des Activités jeunesse de la CCYE, chacun était le bienvenu le samedi 4 Juin en fin d'après midi à l'Ecomusée de la Maison Cornec à St Rivoal pour une présentation du travail en cours des Jeunes de la Communauté de Communes du Yeun Elez. Cette visite du chantier rivière dans le Rivoal et du chantier charbonnière a été suivie d'un goûter paysan.

Photo : Ouest France



## BRENNILIS EN FLEURS



Les mains vertes au travail ... Cette année encore des bénévoles ont pris plaisir à fleurir et embellir notre commune. Merci à tou(te)s de rendre ainsi notre environnement plus joli.



## Attention au feu !

Même si la pluie a fait sa réapparition ces derniers temps, la sécheresse persistante qui l'a précédée fait que les risques d'incendies sont beaucoup plus importants qu'à l'ordinaire dans nos parages. La préfecture du

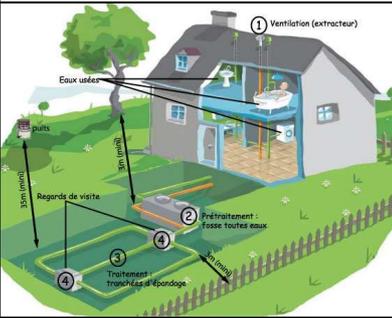
Finistère a donc lancé un appel pressant à la vigilance contre les risques de départ de feux. Il est en particulier demandé "de ne pas procéder à des brûlages de végétaux et de manière générale à tout brûlage en extérieur; de ne pas jeter d'objets en ignition (cigarettes ...) dans les espaces naturels ou le long des voies; de ne pas fumer ou allumer de feux (barbecue) dans les espaces naturels." Chacun aura à cœur de scrupuleusement respecter ces conseils de bon sens car, comme le souligne la préfecture, "la protection de chacun dépend de l'attitude responsable de tous."



## DOUZIEME REUNION DE LA CLI DES MONTS D'ARREE

Lors de sa réunion du 24 mai 2011, la CLI a entendu un exposé de M. Couty sur les événements ayant marqué la vie de la centrale au cours du 1<sup>er</sup> trimestre, puis un rapport du responsable de l'Autorité de sûreté nucléaire sur l'état d'avancement des travaux devant mener à la reprise du démantèlement - toujours attendue pour la fin juin-début juillet 2011. La Commission a également bénéficié d'une présentation de l'ACRO détaillant l'état radiologique du site (air, eau, sol, plantations, bétail) au vu des études déjà conduites et a décidé de poursuivre sa collaboration avec cette structure. La CLI a par ailleurs adopté son rapport d'activité 2010.

## DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



Lors de la vente d'un bien immobilier, le propriétaire doit fournir un diagnostic de son installation d'assainissement non collectif – sauf évidemment si le bien est relié au tout à l'égout. A la demande de plusieurs communes, le SIVOM des cantons d'Huelgoat et Pleyben a accepté de procéder aux contrôles et d'établir les procès verbaux correspondants. Pour cela cependant les propriétaires doivent avoir pris toutes mesures utiles pour accéder à

tous les éléments d'installation concernés. Une fois le procès verbal établi la municipalité par l'intermédiaire du SPANC émettra les certificats demandés par les notaires. Pour contacter le responsable technique du SIVOM (M. Paul Cadiou) vous pouvez vous adresser au secrétariat. Une page utile :

<http://www.brennilis.com/assainissement/spanc/>

## A l'occasion des fêtes de BRENNILIS Samedi 23 Juillet 2011

DE 9H À 18H Vide-greniers

Organisation HONGYANG ASSOCIATION

2€/mètre (table, chaise fournies) 1€/mètre (sans table ni chaise)

Ouvert à tous - Accès visiteur: Gratuit

Pour tout complément d'information :

Tél : 02 98 99 06 77 OU 02 98 99 62 85



## RALLYE DES Z'AMIS

Rallye automobile le dimanche 10 juillet organisé sur le thème de la « conquête du Graal » par l'atelier « Ecriture Nomade ». Départ de Brennilis à 11 heures,

fin de parcours 17 heures.

Kilométrage limité dans les monts d'Arrée - Participation gratuite

RENSEIGNEZ VOUS AU

02 98 99 68 10 ou 06 72 24 52 85

Ou : [j.mjourdain@wanadoo.fr](mailto:j.mjourdain@wanadoo.fr)